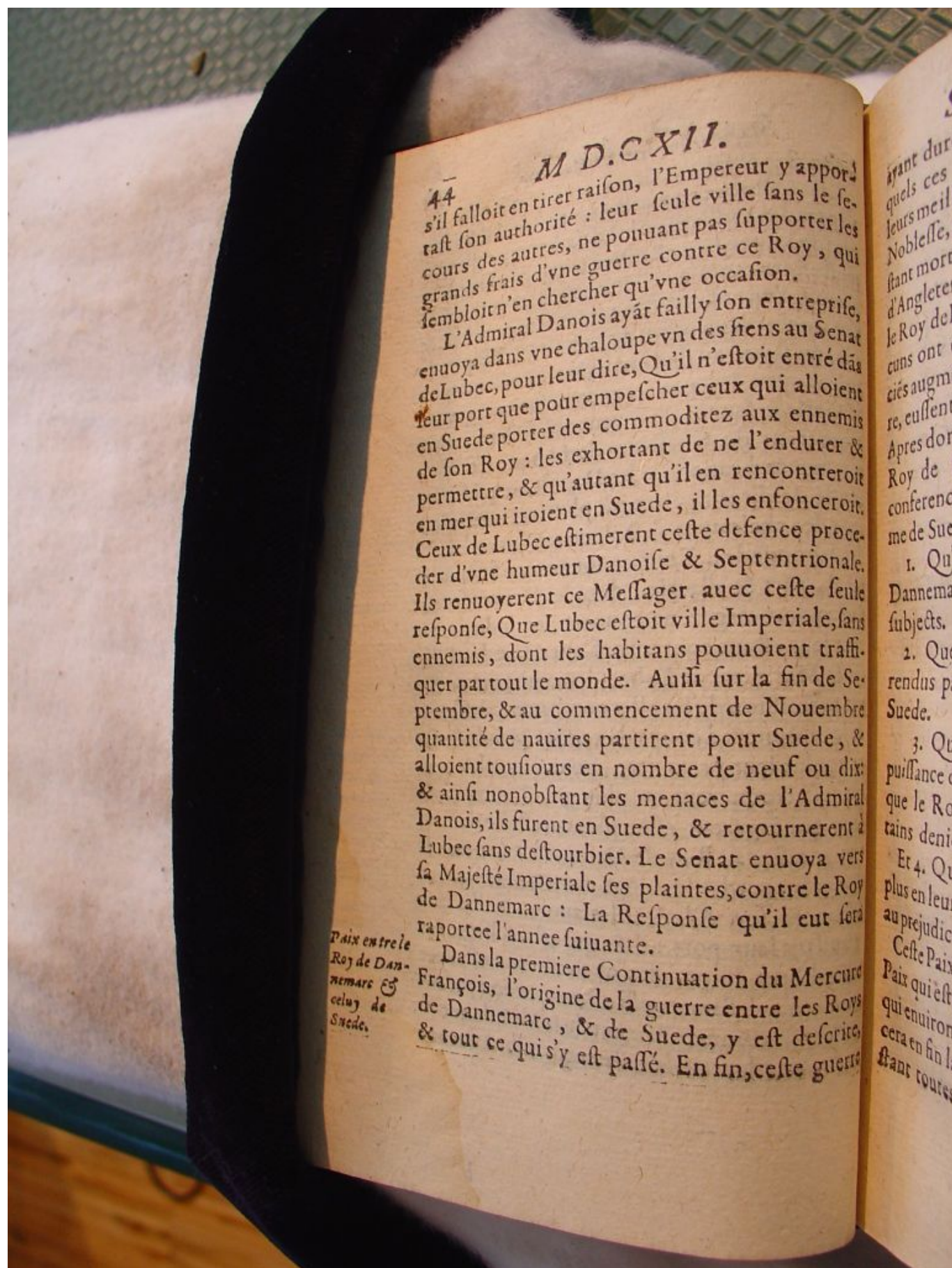


1612_044.jpg



1612_045.jpg

Seconde Continuation. 45

ayant duré près de vingt mois, pendant lesquels ces Roys ont perdu la plus-part de leurs meilleurs hommes de guerre, & de leur Noblesse, (le Roy Charles de Suede mesmes estant mort pendant icelle) Par l'aduis du Roy d'Angleterre, & de plusieurs grands Princes, le Roy de Dannemarc se disposa à vn accord: (aucuns ont escrit, qu'il le fit, pource que les Sueciés augmētez & forts tant par mer que par terre, eussent peu deuenir superieurs des Danois.) Apres donc plusieurs traiçtez & pourparlers, le Roy de Dannemarc mesme, estant entré en conference avec quatre Conseillers du Royaume de Suede, il fut arresté, & signé,

1. Qu'il y auroit paix entre les Roys de Dannemarc, & de Suede, leurs Royaumes & subjects.

2. Que Colmar, & l'Isle d'Oland seroient rendus par le Roy de Dannemarc à celuy de Suede.

3. Qu'Elsbourg demeureroit encore en la puissance du Roy de Dannemarc, iusques à ce que le Roy de Suede l'eust satisfait de certains deniers qui luy estoient deus.

Et 4. Que les Roys de Suede ne mettroient plus en leurs qualitez celles qu'ils auoient prises au prejudice du Roy de Dannemarc.

Ceste Paix mettra donc fin à ceste Adjonction; Paix qui estoit le commun desir de tous les pays qui environnent la mer Baltique, & qui y tracera en fin la seureté des Nauigations, nonobstant toutes les contentions qui aduiendront

1612_046.jpg

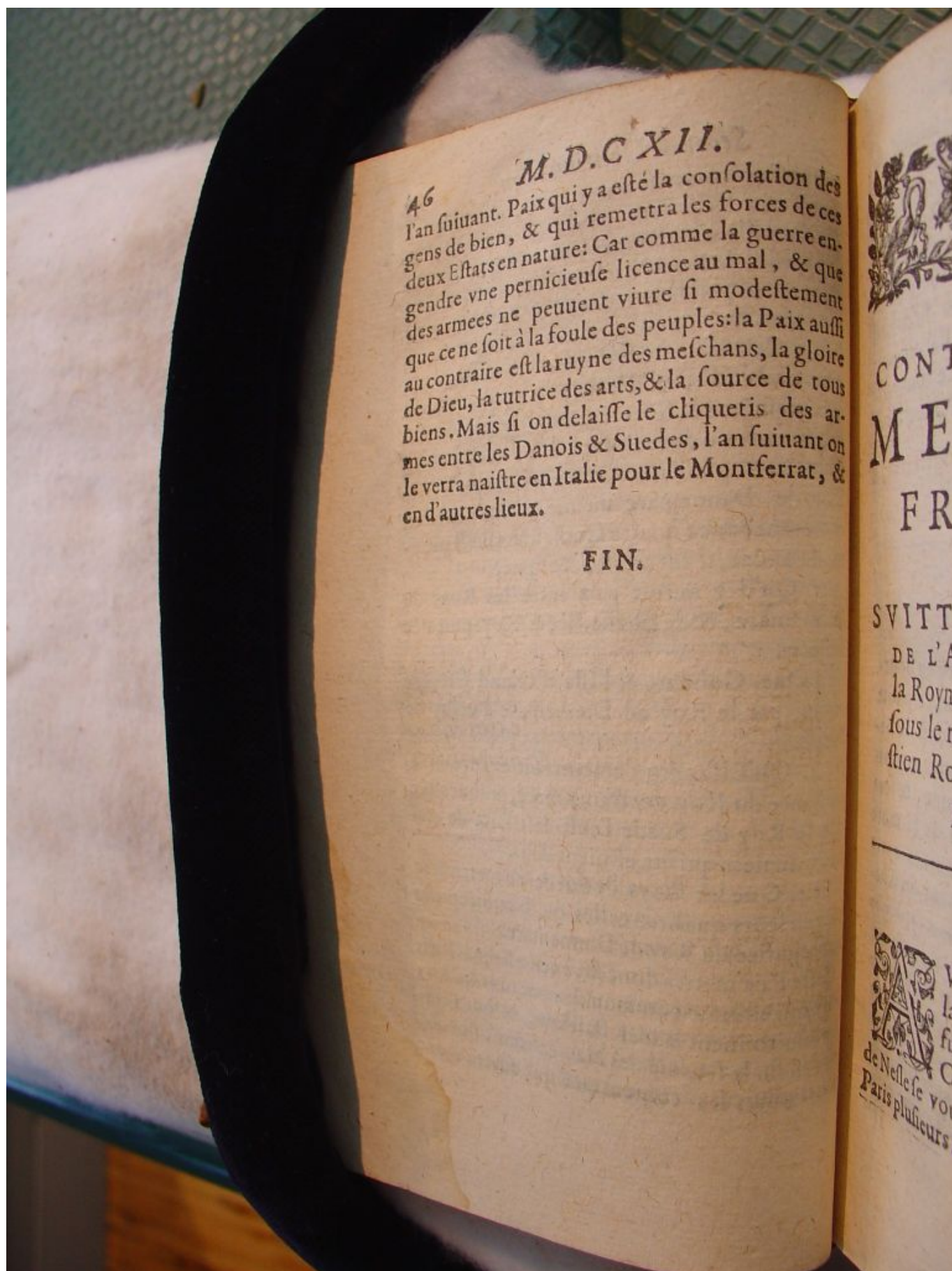


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan